

ABONNEMENT.

Année	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	9
Poste :	
Un an	25 fr.
Six mois	14
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAPITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Septembre 1876.

LE MEMORANDUM DE LA PORTE.

Les journaux publient le texte officiel du Memorandum de la Porte concernant les conditions de paix.

Ces conditions sont bien celles annoncées d'abord, et non point celles que l'on attribuait à l'influence de l'Angleterre. La Porte exige l'occupation d'une partie des forteresses serbes et la démolition des autres, une indemnité de guerre, une nouvelle investiture du prince, etc.

Ce sont enfin les conditions que le comte Andrassy, dès le premier jour, déclarait, par une dépêche au Divan, « inacceptables », et qui ne seront en effet acceptées par aucune des grandes puissances.

C'est en apprenant ces exigences de la Porte que l'armée de Tcherniaïeff a acclamé le prince Milan roi de Serbie.

D'après les dépêches du Times, nous voyons que les puissances et le gouvernement serbe lui-même se préoccupent sérieusement de ce fait, qui peut amener des complications graves, soit en entravant les négociations de la diplomatie, soit en rendant la Porte intraitable.

Le ministre de la guerre serbe serait parti de Belgrade pour aller à la rencontre de la députation qui vient saluer le nouveau roi, et pour lui faire rebrousser chemin.

L'ordre sans doute est venu d'ailleurs. On a assez d'embarras en ce moment; on ne veut pas qu'un *pronunciamento* de cette petite armée vienne encore se jeter à la traversé et tout brouiller.

Ce qui rend les négociations difficiles à Constantinople, c'est que les puissances ne sont pas toutes d'accord sur les conditions de paix à imposer à la Turquie. Nous disons imposer, car la Turquie est dans une situation à tout subir de l'Europe. Si la Serbie a

été coupable en déclarant la guerre, la Turquie l'a été avant elle et plus qu'elle par les horreurs qu'elle a commises en Bulgarie. Le jour où les puissances seront d'accord, la Porte sera bien obligée de mettre les pouces.

Seulement cet accord entre les cabinets sera difficile, car l'Autriche a un intérêt majeur à ne pas voir créer sur ses frontières une autonomie slave qui deviendrait un centre d'attraction pour ses provinces de l'Est et un danger de morcellement pour sa monarchie.

Ce plan peut être désiré par Berlin, qui y verrait une chance prochaine d'attirer à son empire les provinces allemandes de l'Autriche.

Le cabinet de Vienne sent bien le danger; aussi résistera-t-il jusqu'au bout à toute tentative pour créer au-delà du Danube des autonomies slaves. Jusqu'ici le czar a persisté dans sa politique pacifique, dans son désir de ne pas se séparer de l'Autriche, dans son intention d'éviter tout conflit avec Vienne.

Mais l'entrevue de Varsovie n'a-t-elle rien changé dans ses projets, et surtout n'a-t-elle pas encouragé en Russie le parti qui demande l'intervention armée?

Voilà un point important à élucider et sur lequel la conduite de la diplomatie nous fixera avant peu.

Ce que nous pouvons constater dès à présent, c'est que les préparatifs militaires se font en Russie sur une vaste échelle. Non-seulement les départs de volontaires pour la Serbie continuent journellement, mais les corps d'armée russes qui sont en observation sur les frontières reçoivent chaque jour des renforts.

On dit encore que le général Ignatieff, en retournant à son poste, doit emporter des instructions qui ressembleraient assez à un ultimatum, la Russie ne voulant consentir aucunes conditions qui affaibliraient la Serbie.

On songe si sérieusement à une intervention que la chancellerie de Saint-Petersbourg a fait pressentir l'opinion des puissances à cet égard. Voici ce que nous lisons

dans une correspondance adressée de Berlin au Times :

« Lorsque la Russie a laissé entendre récemment qu'elle pouvait être amenée à déclarer la guerre à la Turquie, le gouvernement roumain a demandé à Paris quelle serait l'attitude de la France si une armée russe se disposait à entrer dans les principautés danubiennes, en route pour Belgrade ou pour Constantinople. La réponse française, tout en impliquant une croyance à la possibilité de l'événement, a été calme. La France ne s'opposerait pas à ce que la Roumanie reçût une visite russe. »

A côté de ce renseignement, nous devons reproduire la dépêche suivante, que publient les *Tablettes d'un Spectateur* :

« Berlin, 19 septembre. — Le prince Hohenlohe quittera Paris en vertu d'un nouveau congé qu'il a obtenu. En attendant, l'ambassadeur d'Allemagne travaille beaucoup avec le duc Decazes. La situation, malgré la suspension des hostilités dans les Balkans, est toujours très-tendue. La Russie se montre péremptoire, implacable dans ses demandes, et elle est fortement, absolument appuyée par le cabinet de Berlin, lequel, se démasquant peu à peu, commence à parler et à agir comme s'il était résolu à aller jusqu'à la guerre pour assurer, en Orient, le triomphe de la Russie sur l'Angleterre et sur toute autre puissance qui se rendrait solidaire de la politique anglaise.

» Les complications, qui sont tant à redouter, ne peuvent être évitées qu'à la condition que la Porte ottomane cèdera. »

Nous n'avons pas une bien grande confiance dans les *Tablettes d'un Spectateur*; mais la nouvelle que donne cette agence est confirmée par la correspondance du Times et par beaucoup d'autres dépêches.

Comme on le voit, les espérances pacifiques que nous nous plaçons à nourrir toujours peuvent être trompées d'un moment à l'autre par une brusque intervention de la Russie appuyée par l'Allemagne.

Chronique générale.

Il ne faut pas se le dissimuler, la confiance a bien du mal à renaître; les nouvelles sont rares, elles sont contradictoires, l'esprit public s'égare dans les ténèbres; de là une confusion qui se traduit par la nullité presque absolue d'affaires. On ne sait effectivement qui croire, auquel entendre, car les renseignements les plus contradictoires se succèdent. Un prétendu traité, publié par la France, n'est pas étranger à ce désarroi, car, s'il a été démenti, il l'a été si faiblement que plusieurs, beaucoup même, y voient un aveu.

D'un autre côté, dans un certain monde diplomatique, on donne à entendre que si le document n'est pas exact dans toutes ses parties, puisque, paraît-il, il aurait été rédigé de mémoire, il photographie parfaitement les sentiments intimes de l'Allemagne et de la Russie; mais on dit tant de choses à ce sujet qu'on s'userait à en répéter la centième partie.

L'armistice ou plutôt la suspension d'armes de dix jours suit son cours orageux, car il paraît que les armées turques n'en continuent pas moins leurs mouvements stratégiques, et que l'attaque récente d'Alexinatz a parfaitement eu lieu.

Les volontaires russes affluent comme si de rien n'était à Belgrade. La Sublime-Porte aurait même déclaré qu'elle se refusait de conclure un armistice sérieux, tant qu'on ne lui garantirait pas que l'armée serbe ne mettrait pas le temps à profit pour recevoir des renforts.

On prétend que la proclamation de Tcherniaïeff, donnant la royauté au prince Milan, n'a point fait plaisir à Saint-Petersbourg; c'est possible, en tout cas elle n'a été faite qu'afin de rendre toute tentative pacifique impossible.

Aussitôt son retour d'Aix-les-Bains, Sadik-Pacha a eu une longue entrevue avec M. Decazes.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA TROQUE.

I.

On était aux derniers jours du mois d'août, et le beau fleuve de la Sanaga, grossi par les pluies des mois précédents, commençait à rentrer dans son lit (1). On voyait les campagnes, qui venaient de sortir des eaux, couvertes encore d'un limon humide.

Les troupeaux, précédemment chassés sur les montagnes par l'inondation, redescendaient au flanc de toutes parts, et les éléphants se montraient par troupes à la lisière des bois, poussant leurs cris sauvages et brisant, avec leurs trompes, les tiges des jeunes palmiers.

(1) Les pluies commencent dans la Sénégambie vers la fin de mai, et durent jusqu'en juin. Les eaux de la Sanaga (ou Sénégal) grandissent alors jusqu'en août, puis diminuent jusqu'en septembre.

Quant à la végétation, elle était dans toute sa splendeur. Les ébéniers, les mahots et les apes, chargés de singes ou d'oiseaux, formaient, le long du fleuve, une sorte de bordure mouvante que diapraient des fleurs gigantesques.

Au loin s'étendaient des prairies dont l'herbe était si haute qu'un homme à cheval y eût disparu tout entier.

Çà et là quelques villages entourés de palissades montraient leurs toits pointus couverts de feuilles de balisier, et des *almadies*, à voiles de coton, descendaient les affluents de la Sanaga, se dirigeant toutes vers une sorte de baie qu'annonçaient au loin deux potences auxquelles étaient suspendues des calabasses de différentes grosseurs.

Là venaient s'établir un de ces marchés improvisés par les nègres, loin des comptoirs français, pour la troque de l'ivoire, de la gomme, de l'or et des esclaves.

Une grande barque pontée, d'environ 100 tonneaux, se tenait à l'ancre vers le milieu du fleuve avec le pavillon blanc à son pic. Elle était commandée par le capitaine Jean Lescot de Dieppe, qui avait acheté de la Compagnie du Sénégal (1) le droit de commercer jusqu'à Mankanet.

Obligé de laisser à Saint-Louis son navire qui

(1) Compagnie composée de marchands de Rouen, à laquelle était accordé le privilège exclusif du commerce d'Afrique.

n'eût pu remonter la Sanaga, il avait fait construire cette grande barque avec laquelle il était parvenu jusqu'à l'embouchure de la rivière Fatmé, où il avait ouvert la troque avec les Yalois, les Foulis et les Mandingos.

Les marchands de l'intérieur, avertis de sa présence, étaient arrivés, les uns avec des troupes d'esclaves liés deux à deux par une corde-cuir, et portant sur la tête une dent d'éléphant; d'autres avec des chameaux chargés de gomme ou de *bomba* (bois de santal); d'autres enfin avec des ânes portant dans de doubles mannequins des fruits, du vin de palme et du maïs.

Jean Lescot compléta ainsi son chargement en peu de jours et déclara qu'il n'échangerait plus de marchandises que contre du *ghingan* ou poudre d'or.

Il se rendit en conséquence chez le chef des villages voisins pour lui annoncer sa résolution, laissant le canot qui l'avait mené à terre sous la garde de deux matelots et d'un vieux chirurgien nommé Jollard.

Celui-ci n'avait quitté le fort de Saint-Louis, où il exerçait habituellement ses fonctions, que dans l'intérêt de la science et pour compléter la flore africaine, à laquelle il travaillait depuis dix années.

C'était un de ces philosophes pratiques auxquels l'étude silencieuse de la nature a donné la foi naïve des enfants et la sérénité des saints; âme si

simple et si ouverte qu'aucune mauvaise inclination n'eût trouvé à s'y cacher.

Lorsque le capitaine fut parti, il s'appreça également à quitter le canot, sa boîte d'herboriste sur une épaule et une faucille à la main.

— Vous allez donc encore faire votre provision de foin, père Consolation? dit le plus âgé des matelots en riant.

Ce nom de père Consolation avait été donné au vieux chirurgien par les malades, à cause de sa douceur affectueuse et encourageante. Il frappa amicalement sur le bras du marin en lui disant :

— Cela t'étonne, Etienne Riou; tu n'es pas venu ici, toi, pour chercher des simples, n'est-ce pas?

— Ma foi, non! observa le second matelot; mon cousin et moi, nous préférons la troque à la botanique, comme vous appelez votre affaire.

Le chirurgien secoua la tête.

— J'ai même peur que vous n'aimiez trop le commerce, reprit-il.

— Comment cela?

— N'oubliez point que votre capitaine a seul droit de faire ici la troque...

— Bah! interrompit Michel Lorio, il n'y a que les curés qui y regardent de si près; et, en définitive, de pauvres diables peuvent bien ramasser les croûtes quand les maîtres ont mangé.

— Oui, dit Jollard; mais après la croûte on prend la miche entière. Une fois la règle enfreinte,

En vue des élections législatives qui doivent avoir lieu le 4^{er} octobre, des instructions particulières ont été envoyées aux préfets des départements où la lutte électorale doit s'engager. Ces instructions enjoignent aux préfets de faire rigoureusement observer par les fonctionnaires de tout ordre la neutralité la plus absolue. Le ministre donne l'ordre de lui signaler toute infraction qui pourrait être commise.

Plusieurs journaux prétendent que le gouvernement aurait décidé que le Parlement serait convoqué pour le 25 octobre.

La commission du budget a, comme on sait, nommé une sous-commission de douze membres, chargée d'étudier, pendant les vacances parlementaires, « les réformes qui pourraient se traduire soit par des réductions, soit par une répartition plus équitable des impôts. »

Cette sous-commission s'est elle-même divisée en trois groupes.

Le premier, composé de MM. Gambetta, Lepomellec, Cochery, Guyot et Antonin Proust, s'occupe des diverses natures d'impôts : impôts sur le revenu, sur le capital, impôts de consommation.

Le second, composé de MM. Tirard, Mathieu-Bodet, Méniér et Rouvier, étudie la révision de la législation des patentes.

Le troisième, enfin, formé de MM. Dutilleul, Wilson et Lepère, examine un certain nombre de projets de réformes administratives.

Ces trois groupes doivent se réunir le 8 octobre, pour se communiquer le résumé de leurs observations et s'entendre sur la rédaction d'un rapport qui sera soumis à la commission générale du budget, vers le 15 du même mois.

Il s'agit de « réformes » purement platoniques, au moins pour le moment, et c'est fort heureux.

On lit dans la *Correspondance universelle* :

« A différents indices qui se sont produits depuis deux jours, dans les régions officielles, on peut être assuré aujourd'hui que M. le duc d'Aumale va être pourvu d'un nouveau commandement militaire beaucoup plus rapproché de Paris que celui qu'il occupe aujourd'hui à Besançon. »

Malgré le bruit répandu qu'un conflit serait à la veille de surgir entre deux ministres, nos renseignements personnels nous permettent d'affirmer qu'aucun dissentiment n'existe entre M. le ministre de l'intérieur et son collègue de la guerre, à propos du remplacement des généraux commandant les corps d'armée.

rien n'arrête plus, et si vous admettez le diable dans votre antichambre, il sera bientôt maître de toute la maison.

Il partit à ces mots ; Étienne haussa les épaules, et dit ironiquement :

— Le père Consolation a toujours quelque principe à vous appliquer ainsi sur la conscience en guise d'onguent ; mais on ne fait point la troque depuis si longtemps sans savoir se conduire.

Il y avait en effet près de dix années qu'Étienne Riou naviguait pour le commerce d'Afrique avec Michel Loriol, et tous deux connaissaient assez bien les différents langages des tribus nègres de la Sanaga pour servir d'interprètes.

Nés en Normandie dans le même village, et parents à un degré éloigné, ils ne s'étaient presque point quittés depuis leur enfance.

Il était résulté de cette communauté d'existence une communauté de principes qui les avait associés dans toutes leurs actions.

Bien que chacun se préférât ouvertement à l'autre, ils étaient habitués à atteler de front leurs deux égoïsmes ; ils se trouvaient à l'aise ensemble par cela seul qu'ils se connaissaient bien ; il n'y avait pas entre eux sympathie de cœur, mais leurs vices se compensaient.

Tous deux étaient demeurés dans le canot appuyés sur leurs avirons et regardant avec indifférence les eaux du fleuve qu'entr'ouvrait par ins-

M. le ministre de la guerre vient d'instituer une commission spéciale pour examiner la valeur des critiques soulevées depuis quelque temps contre l'institution des Invalides de l'armée, qui va être l'objet de nombreuses attaques, mais qui est le seul et dernier asile des vieux soldats mutilés au service de la France.

On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* que l'on discute toujours la question de savoir si l'industrie allemande prendra part à l'Exposition universelle de 1878, et l'on ne connaît pas encore exactement l'attitude que le gouvernement de l'empire prendra à ce point de vue.

On pense, dans les cercles officiels, que les industriels que cette question intéresse directement doivent décider eux-mêmes s'ils se feront représenter à l'Exposition. Le gouvernement allemand ne pourra guère prendre une résolution que lorsqu'il pourra savoir au juste quelles sont les dispositions et l'intention de l'industrie allemande.

UNE MONTAGNE EN FEU.

Cannes, 19 septembre.

Depuis avant-hier l'Estérel est en feu.

L'Estérel est ce massif de montagnes porphyriques qui s'élève entre Cannes et Fréjus, ou plus exactement entre Saint-Raphaël et la Napoule. Il couvre de ses escarpements déchiquetés une superficie d'un millier de kilomètres carrés environ. Des animaux sauvages circulent seuls sur ses pentes abruptes, et l'on est presque obligé parfois de recourir à la boussole pour ne pas s'égarer dans les gorges étroites et profondes, bien plus que sur les plus hauts sommets ne dépassant guère 600 mètres, mais 600 mètres qu'il faut compter ici d'un seul jet, puisqu'on part du bord de la mer.

Ce coin de terre aride et sauvage, brûlé par le soleil du Midi et baignant dans l'air bleuâtre des côtes provençales, est couvert d'une végétation de maigres pins maritimes au-dessous desquels se presse le plus inextricable fouillis de bruyères arborescentes, de myrtes à grandes feuilles, de genêts épineux, de lentisques d'arbousiers, etc. Les chênes-liège y étaient autrefois nombreux et formaient le principal revenu de la commune de Saint-Raphaël, propriétaire d'une partie du massif. Mais depuis le grand incendie de 1833, tous ces beaux arbres ont disparu.

Il ne se passe guère d'années que des incendies n'éclatent dans quelque coin de ces montagnes et ne s'avancent parfois jusqu'à ravager les terres cultivées. Une fois pris dans ces broussailles résineuses, alimenté par le tapis épais de feuilles de pins tombées par les pommes de pins qui, lorsque l'arbre est enflammé, éclatent comme des bombes et lancent au loin leurs débris incandescents, l'incendie prend parfois des proportions colossales, et on l'a vu, une année, se propager en douze heures d'un bout du massif à l'autre. C'est un sinistre de ce genre

tants la tête monstrueuse d'un hippopotame.

Dans ce moment, une troupe de Mandingos parut à l'autre extrémité de la baie.

A la vue du canot, elle s'arrêta sous un bouquet de palmiers, et un seul nègre s'avança vers les matelots.

Sa *juba* (1) de six aunes de tour, et les anneaux de corail qui ornaient ses jambes et ses bras, le faisaient aisément reconnaître pour un riche marchand habitué à commercer avec les navires.

Ses cheveux mêlés de verroteries étaient longs de six pouces, ce qui est chez les nègres de la côte d'Afrique un grand signe d'élégance, et il portait à la ceinture un trousseau de clefs comme marque de son opulence.

Il s'avança jusqu'au canot, la zagaie sur l'épaule, et annonça aux deux marins qu'il arrivait avec des marchandises de troque.

— Nous n'en avons que faire, répondit Loriol.

— Mes gens, observa le Mandingo, apportent des *barys* (2) qui savent piler le grain, puiser de l'eau et tourner la broche.

— Tu peux offrir tes singes à Horrei, dit Étienne ; nous ne nous embarrassons point de pareille vermine.

— J'ai aussi des *biens secs* (3).

(1) Haut-de-chausses.

(2) Grands singes que l'on dresse au service.

(3) Nom donné, dans le commerce de troque, à l'ivoire et à la gomme.

qui vient d'éclater au pic de Théoules, en face de Cannes, de l'autre côté du golfe de la Napoule.

Dimanche matin, un panache de fumée a commencé à paraître au-dessus du pic de Théoules, avec l'apparence du Vésuve au début d'une éruption. Bien que le temps fût calme, l'incendie n'a pas tardé à se propager sur une grande étendue, et le soir plus d'un millier d'hectares était en feu.

De Cannes, le spectacle était superbe. Le promontoire de Théoules tout entier semblait une mer de laves en fusion, surmontée d'une épaisse fumée dans la clarté rougeâtre de laquelle on distinguait par moments la trajectoire décrite par une pomme de pin qui éclatait. Puis, lorsqu'un de ces arbres prenait feu, c'était un embrasement subit comme une immense torche qui se reflétait dans la mer. Bientôt ce feu s'évanouissait et tout rentrait dans la clarté trouble et brumeuse de l'incendie générale.

On s'est peu ému ici de ce sinistre, le promontoire de Théoules étant entouré par la mer de tous côtés, sauf à sa racine. On laisse brûler, espérant que le feu ne se communiquera pas au reste du massif. Puis il faut ajouter que cette partie de la montagne appartient à un nommé Brémond, un espèce de sauvage qui vit seul, en plein Estérel, et dont le fils brûla, l'an dernier, à bout portant et sans autres formes d'explications, la cervelle à un propriétaire voisin qui faisait couper du bois sur un morceau de terre en litige. Il ne fut condamné qu'à cinq ans de réclusion.

Le retour périodique de ces fléaux est une véritable calamité pour cette pittoresque contrée. Ils empêchent les arbres de prendre une grosseur qui puisse leur donner une certaine valeur et conserver un peu d'humidité sur ces pentes desséchées. Aussi l'Estérel n'est-il, à cause d'eux, guère couvert que de broussailles et aucune population ne s'établit-elle dans ces vallées, fertiles cependant, et où la vigne, l'olivier, etc., viendraient à merveille si on les cultivait.

On assure, dans le pays, que la plupart du temps le feu est mis volontairement. A la place de la forêt incendiée, il pousse, en effet, pendant quelques années, une herbe épaisse et savoureuse qui promet aux habitants des communes propriétaires de ces terrains d'élever de nombreux troupeaux de moutons.

Etranger.

ANGLETERRE.

Une dépêche de Londres nous apprend que la reine Victoria a failli être la victime d'un grand accident.

Près du château de Balmoral, en Ecosse, un des chevaux de la voiture royale s'est abattu, puis, en se relevant, a pris le mors aux dents entraînant avec lui les autres chevaux. Ce n'est qu'avec les plus grands efforts qu'un policeman est parvenu à arrêter l'attelage, et encore a-t-il été gravement blessé. Personne dans la voiture n'a

— Notre barque est chargée jusqu'aux écoutilles.

Le nègre parut déconcerté ; cependant, après un silence, il s'approcha des matelots.

— Peut-être le capitaine aimerait-il mieux du ghingan ? dit-il.

— En aurais-tu, par hasard ? demandèrent-ils vivement.

Le Mandingo tira de son sein un sac de cuir qu'il entr'ouvrit avec précaution : il était plein de poudre d'or...

— Le capitaine ne refusera pas des *chefs d'argent* (1) en échange d'une pareille marchandise, observa le nègre.

— Le capitaine, dit Étienne, ne reviendra pas de longtemps.

— J'attendrai.

Riou et Loriol se regardèrent ; l'occasion était trop favorable pour la laisser échapper. Après un court silence, Michel dit :

— Est-ce là tout ce que tu as de poudre d'or ?

— Tout, répliqua le Mandingo.

— Alors nous pouvons te l'acheter.

— Je préfère attendre le capitaine.

— Pourquoi cela ?

— Parce qu'il m'en donnera un meilleur prix.

— Veux-tu voir ce que nous t'offrons ?

— Soit.

(1) Nom donné, dans le commerce d'Afrique, à certains objets d'élite.

été atteint. La reine n'a conservé le plus grand calme.

M. Disraeli, chef du cabinet anglais, vient de prononcer un grand discours dans lequel il repousse les attaques dirigées contre la politique orientale du cabinet et les attitudes de des intérêts du parti et non au patrio-tisme. Il dément que l'Angleterre, après le rejet du Memorandum de Berlin, ait eu toute proposition de la Russie, qui au contraire lui donna un appui cordial dans la pensée d'un accord général de l'Europe. Il ajoute que la guerre entreprise par les Russes est des plus injustifiables.

Il dit que lord Derby ayant réussi à obtenir un armistice sans condition de la part de la Turquie, laissant les puissances multiplier les conditions de la paix, lord Derby devra maintenant arriver à un accord avec les puissances sur les relations futures entre les chrétiens et la Porte. Il espère que les propositions seront favorables à une solution définitive, ce qui est le vœu de la nation aussi bien que l'expulsion des Turcs. Cette un Etat slave amènerait une guerre européenne.

TURQUIE.

On écrit du quartier-général turc, à Constantinople, au *Times*, qu'avant la suspension d'armes les Turcs avaient achevé leur pont sur la Morava, malgré le feu très-vif de l'artillerie serbe. Les positions serbes s'élevaient sur la rive droite en face de celles des Turcs et la suite de collines peu élevées, les deux de la Morava, étaient hérissées de batteries. — Du quartier-général turc, on pouvait voir les quatre batteries qui lançaient des projectiles dans Alexinatz, qui paraissait complètement désert. Les Serbes étaient encore en possession du pont sur la Morava à Alexinatz ; ce pont était protégé par de gros canons. — Les projectiles de la batterie de Fazli-Pacha tombaient avec une grande précision au-delà des retranchements serbes.

On mande de Belgrade que les fusils et les munitions accumulés à la frontière russo-roumaine auraient enfin pris la route de la Serbie. Il s'agirait d'un transport de plus de 50,000 fusils se chargeant par la calèche. Quatre batteries de canons Krupp seraient également attendues.

D'après une dépêche particulière adressée de Semlin à la *Gazette de Francfort*, il serait question de destituer le général Tcherniaïeff, parce qu'il n'a pas empêché son armée de proclamer le prince Milan roi de Serbie.

Certains prétendent que le général Tcherniaïeff n'a pas laissé faire son armée, mais que c'est bien lui-même qui s'est avisé de proclamer le prince Milan roi de Serbie. Le *Times* publie sur ce fait une dépêche de Berlin disant que cette dernière proclamation de Tcherniaïeff est considérée comme destinée à empêcher d'aboutir les négociations en vue de la paix.

Ils entrèrent dans le canot qu'ils avaient quitté et tirèrent du coffre établi sous le banc une petite caisse qui s'y trouvait cachée.

Elle était pleine de marchandises d'épave dont ils avaient fait secrètement pacotille en quittant Dieppe.

C'étaient des colliers de cristal, des dollars à l'aigle déployée, des grelots, des sifflets argentés, et des cahiers de papier.

Tous ces objets furent étalés par eux avec une sorte d'emphase, et le marché s'engagea.

Le nègre, qui semblait fasciné par la vue des *chefs d'argent*, allait de l'un à l'autre, voulant tout avoir.

Enfin, après de longs débats, l'échange fut conclu, et le Mandingo venait de livrer le sac de ghingan, lorsqu'un nouveau personnage parut tout à coup au détour du chemin.

A son aspect, les deux matelots tressaillèrent et refermèrent vivement le coffre ; mais le capitaine Lescot (car c'était lui), avait tout vu, et s'écria :

— Vivat, mes gars ! il paraît qu'on fait du commerce ici ! Comment donc ! ajouta-t-il en s'approchant et apercevant le sac du Mandingo, de la poudre d'or !... C'est la première fois que j'en vois depuis mon arrivée ! Combien avez-vous acheté, mes agneaux, le droit de commercer sur la Sanaga ?

(La suite au prochain numéro.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le 32^e de ligne est arrivé aujourd'hui à 4 heures 1/2 à Saumur, venant de la Chapelle-sur-Loire et Chouzé. Une foule nombreuse s'était portée à sa rencontre jusqu'à la gare.
Ce régiment nous quitte demain matin pour se rendre à Angers.

MUSIQUE DU 32^e DE LIGNE.

La musique du 32^e de ligne jouera ce soir (samedi), à 7 h. 1/2, dans le Square, les morceaux suivants :

1. Coupe en quatre..... **
2. Ouverture de Nabuchodonosor... VERDI.
3. Ouverture du Paludier du Bourg-de-Batz..... FEBVRE.
4. Musique sur la Dame blanche... BOIELDIEU.
5. Schabernack..... STRAUSS.

Les amateurs de bonne musique vont avoir l'occasion d'applaudir une des perles du Conservatoire de Paris. M^{lle} Louisa Cauville, qui n'avait pu se rendre l'hiver dernier au concert en faveur des pauvres, offert par la musique des sapeurs-pompiers, vient remplir l'engagement qu'elle avait pris de se faire entendre à Saumur. Samedi prochain, 30 septembre, elle donnera un concert à la salle de spectacle.

Dès que cette nouvelle a été connue, notre musique des pompiers lui a gracieusement offert son concours, et nous croyons savoir que plusieurs autres artistes se réuniront en cette circonstance. M^{lle} Cauville n'est pas une artiste ordinaire. Elève de M. Potier, elle a déjà une réputation justement acquise dans le monde dilettante de Paris, et M. Ambroise Thomas la tient pour une élève de brillant avenir.

M^{lle} Cauville possède une voix de soprano élevée, dans le genre de celle de M^{me} Mion-Carvalho. Cette jeune artiste se destine au théâtre comme première chanteuse légère. Samedi, le public saumurois pourra l'applaudir dans les plus beaux morceaux de son répertoire, tels que : le grand air de Nabab (Halévy), le grand air du Pré aux Clercs (Hérold), la valse du Pardon de Ploërmel (Meyerbeer), Rigoletto et Ernani (Verdi), et plusieurs romances de choix.

Aucun amateur ne fera défaut à cette soirée, et nous pouvons prédire à M^{lle} Cauville une belle et brillante réunion.

Le concert de la musique municipale, qui devait avoir lieu demain soir dans le Square, est remis au dimanche suivant.

Les conseillers municipaux élus le 17 de ce mois seront installés par les maires actuels.

Le 8 octobre, après l'élection faite par le conseil municipal, c'est le doyen d'âge du conseil qui procédera à l'installation du maire et de l'adjoint nouvellement élus. Mention en sera faite au procès-verbal.

Depuis dimanche, le train de 3 heures du soir, qui part d'Angers pour la Possonnière, Cholet et Niort, prend les voyageurs pour Nantes et, après un changement de voiture à la Possonnière, se continue sur Saint-Georges, Nantes et Saint-Nazaire.

Les compagnies de chemins de fer se disputent à qui accomplira le plus de progrès pour le confortable et la sûreté des voyageurs. Il paraît que cet hiver tous les wagons seront chauffés quand le trajet excédera une heure. L'Orléans prétend en avoir eu l'initiative, et le Lyon ne la lui conteste pas bien sérieusement. C'est une lutte courtoise à qui nous chauffera le mieux.

En même temps, toujours d'après l'initiative de la Compagnie d'Orléans, on installera un service télégraphique plus complet, et auquel surtout le public aura plus facilement accès. On n'ignore pas que, dans beaucoup de petites stations, le chef de gare possède un appareil de transmission ; mais il faut aller au chef-lieu de canton ou d'arrondissement si l'on veut expédier une dépêche.

C'est déjà fort incommode pour les populations desservies par les voies ferrées ; mais, pour les voyageurs, la transmission des dépêches devient presque impossible, à moins qu'ils ne se résignent à attendre qu'une station plus importante soit atteinte.

Les officiers de la réserve reviennent enchantés de l'accueil qu'ils ont reçu dans les régiments.

Non-seulement leurs collègues de l'armée active se sont montrés pleins de cordialité et de sympathie, mais encore ils se sont mis entièrement à la disposition des nouveaux venus pour compléter leur éducation militaire.

Cet empressement a porté ses fruits, et les 200,000 réservistes appelés cette année aux manœuvres ont, par leur conduite, leur application et leur attitude générale, dépassé toutes les espérances ; c'est ainsi que, dans certains régiments, l'œil exercé avait peine à reconnaître les troupiers de vingt-huit jours.

Les réservistes de 1868 et 1869 formeront donc un excellent noyau pour l'armée territoriale, dans laquelle ils vont passer en 1878 et 1879.

Ces résultats méritent d'autant plus d'être signalés que le problème n'était pas sans difficulté. Cette année, pour la première fois, en effet, on appliquait sur le terrain les nouveaux règlements dont viennent d'être dotées l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie.

Poitiers. — Sous ce titre : Les sourdes-muettes au Journal de la Vienne, notre confrère raconte ce qui suit :

« Tout dernièrement, l'imprimerie du Journal de la Vienne a reçu la visite d'environ 80 sourdes-muettes de l'institution de Larnay, conduites par plusieurs religieuses.

« On sait que l'institution des sourdes-muettes de Larnay fut d'abord placée dans la Chartreuse d'Auray. M^{lle} Dulac, première institutrice de l'établissement des sourdes-muettes de Paris, en fut la directrice. Ce n'est qu'en 1847, à l'époque des travaux du chemin de fer, qu'on transféra l'institution d'Auray à Larnay, sur la route de Nantes, et aujourd'hui, sous l'habile direction des Filles de la Sagesse, elle est devenue un des plus beaux établissements de ce genre.

« Les jeunes et intéressants élèves qui ont visité nos ateliers ont paru prendre le plus vif intérêt à ce qu'on leur expliquait et à tout ce qu'elles voyaient. Elles ouvraient tout grands leurs yeux intelligents, dans lesquels se lisait un désir immense d'apprendre. Cela se comprend. Les pauvres enfants n'ont pour toute distraction que le livre ; le livre, c'est pour elles un ami, presque un bienfaiteur, car c'est grâce à lui qu'elles comprennent ce qui se passe autour d'elles.

« Or, savoir comment se fait un livre depuis le moment où on le compose jusqu'à celui où il passe sous la presse et ensuite dans les mains du libraire, devait avoir pour elles un attrait des plus grands.

« Elles ont surtout suivi avec la plus grande attention les explications qu'on leur a données sur la machine à vapeur, dont on leur a fait voir le mécanisme jusque dans les plus petits détails ; et elles sont parties toutes joyeuses et toutes émerveillées de ce qu'elles venaient de voir et de comprendre.

« Un détail touchant :

« Parmi ces pauvres enfants, il s'en trouvait une plus affligée encore que ses compagnes : elle est sourde-muette et aveugle ! N'est-ce pas une vraie déshéritée de la nature ? Tout lui est refusé, elle n'entend rien, elle ne peut s'exprimer et elle ne voit pas !! Heureusement que la science est arrivée à suppléer en quelque sorte aux dons que la nature a impitoyablement refusés à ces malheureux déshérités. Grâce aux signes qu'on leur trace dans la main ou sur le corps en leur parlant, les aveugles-sourds-muets, dont la mémoire et l'intelligence sont développées à un degré inouï, comprennent tout ce qu'on leur dit.

« C'est ainsi que, pendant la visite de ses compagnes dans nos ateliers, le directeur de l'imprimerie, apercevant la pauvre petite aveugle restée dans le jardin avec des religieuses, lui apporta une fleur. Une sœur lui fit aussitôt comprendre quelle était la personne qui lui donnait cette fleur, et c'est avec le plus gracieux et le plus touchant sourire que la pauvre enfant exprima, par signes, sa joie et ses remerciements.

« Les sourdes-muettes de Larnay ont remporté, nous n'en doutons pas, un excellent souvenir de leur visite à l'imprimerie du Journal de la Vienne, en ce sens qu'elles auront appris des choses qu'elles ne pouvaient soupçonner. »

C'est hier vendredi, 22, à 5 heures 40 du soir, que s'est présenté l'équinoxe d'automne.

Le lecteur sait que l'équinoxe est l'époque de l'année où le soleil, passant par l'équateur, les jours sont égaux aux nuits pour toutes les régions de la terre.

Il y a l'équinoxe de printemps (20 ou 21 mars), et l'équinoxe d'automne (22 ou 23 septembre).

Un journal du Midi donne la charmante recette suivante pour avoir des roses en plein hiver :

« Quand, à l'arrière-saison, fleurissent les dernières roses, coupez les boutons au moment où ils vont s'épanouir ; cachez hermétiquement la queue avec de la cire ; enfermez ensuite chaque bouton de rose dans un cornet de papier épais, assez large pour que la fleur ne touche pas ; collez le tour du cornet de manière que l'air n'y puisse pénétrer, et suspendez les cornets dans un placard bien sec et bien obscur.

« L'hiver, quand vous voudrez des roses, défaites le cornet, coupez le bout qui a été cacheté, brûlez-le à la flamme d'une bougie, placez la fleur dans de l'eau froide, et deux heures après vous aurez des roses de la première fraîcheur ! »

La couleuvre. — Un préjugé assez répandu dans nos campagnes fait considérer la couleuvre comme un animal nuisible ; aussi s'empresse-t-on de tuer toutes celles qu'on rencontre. C'est le contraire qu'on devrait faire, comme le démontre le fait suivant.

Un de nos amis, dit le Salut public, se promenant ces jours derniers dans les champs, rencontra une couleuvre de 1^m20, et la tua. Comme cette bête avait le ventre très-gros, notre ami eut la curiosité de l'ouvrir. Il y trouva une famille de rats, dits mulots : la mère et six petits ! de plus quatre grosses limaces. Or, les rats et les limaces n'ont pas la réputation d'être des conservateurs très-jaloux de nos récoltes.

Favorisez donc, agriculteurs, la reproduction des couleuvres, au lieu de vous efforcer de les détruire. Seulement, ne les confondez pas avec les vipères !

Faits divers.

Un assassin de 80 ans. — On écrit d'Angoulême :

« Un assassinat, auquel tout le monde se refuse à croire, vient d'être commis tout près d'Angoulême, à Dirac.

« L'assassin est octogénaire. C'est un nommé Rauld, qui vivait depuis quarante ans avec une femme, appelée Marie Fourtin, âgée elle-même de 62 ans.

« Le motif qui a poussé le vieux à se jeter sur elle et à la percer de coups de coutelas, est bien plus curieux qu'on ne s'y attendrait :

« C'est la jalousie !

« Il l'a tuée raide, et après une courte lutte. Le parquet, transporté sur les lieux, a pu arrêter ce criminel de 80 ans.

« Sa victime a été enterrée mercredi dernier. »

Le doyen des notaires. — On écrit de Bergerac, le 21 septembre : M. Eyguière, président du conseil d'arrondissement de Bergerac, notaire à Saint-Jean-d'Eyrand et maire de cette commune, chevalier de la Légion d'Honneur, est décédé le 14 septembre courant, à l'âge de 91 ans, après une courte maladie. M. Eyguière était certainement le doyen des notaires de France. Le décret impérial qui l'avait nommé est daté de Moscou en l'année 1812. M. Eyguière, né en 1785, avait alors 27 ans.

Il a donc exercé pendant 64 ans ses honorables fonctions.

Un poisson curieux. — On écrit de Noirmoutier au Phare de la Loire :

« Un poisson des plus rares et des plus curieux est venu s'échouer, ces jours derniers, sur la côte Sud de notre île.

« C'est un tétodon, mais il diffère des espèces mentionnées par Lacépède, principalement à l'endroit du dos et du corps qui sont complètement privés de piquants. Ces parties, au contraire, comportent une peau molle et bleuâtre.

« Le sac membraneux et sous-ventral que ce poisson a la faculté de gonfler à volonté, est hérissé de seize rangées régulières de pi-

quants, en forme d'étoiles, à quatre rayons aplatis, mais saillants.

« Ce sac est de couleur gris perle. Il s'étend depuis la lèvre inférieure jusqu'à la nageoire de l'anus. D'entre les lèvres bien détachées sortent les mandibules ressemblant à un bec de perroquet.

« Ce poisson mesure 46 centimètres en longueur et 28 centimètres en hauteur, le sac distendu compris.

Dumanet à son caporal :
— Sauf votre respect, caporal, quoi donc que c'est qu'une éclisse ?

— Voilà la chose ; quant t'es au milieu du boulevard, que tu vois ton capitaine et que t'es un brin émêché, tu le caches derrière un arbre, pas vrai ? Eh bien ! le soleil, il a fait la même chose derrière la lune.

Une paysanne vient chez le pharmacien du chef-lieu, la joue enveloppée d'un mouchoir. Elle souffre d'une dent et demande quelque chose qui la soulage. On le lui donne. Elle revient le lendemain.

— Souffrez-vous toujours ? lui demande le pharmacien.

— Mon bon monsieur, répond-elle, on m'a dit que je souffrirais encore toute la journée.

— Ce n'est pas nécessaire. Je vais vous donner une dose plus forte qui vous enlèvera tout à fait la douleur. Mais ayez soin de bien l'appliquer sur la dent, ça brûle, etc.

— Si vous voulez l'y mettre vous-même, mon bon monsieur, ça me fera bien plaisir, dit la bonne femme, en fouillant dans sa poche. Je l'ai là ; on vient de me l'arracher !

On nous écrit de Paris pour nous annoncer une nouvelle qui réjouira, pensons-nous, les personnes désireuses d'être bien renseignées sur les principales productions de la littérature contemporaine, tant de France que de l'étranger. Il s'agit de la création d'une Revue littéraire, et c'est le journal l'Univers qui l'entreprend.

La politique courante et les événements religieux occupant maintenant toute la place disponible dans un journal politique bien informé, la Rédaction de l'Univers était, comme dans la plupart des grands journaux, forcée de négliger la littérature. C'est cette lacune qu'elle comble aujourd'hui.

D'après ce que nous dit notre correspondant, la Revue littéraire qui a plutôt pour but de donner des renseignements sommaires, des indications précises et sûres, que de faire de longues dissertations ou d'abondantes réfutations, paraîtra tous les mois, à partir du 25 septembre courant, dans le format in-4^e de 46 pages au minimum. Elle se composera d'articles de fond sur certains ouvrages ; d'une chronique ; de courriers littéraires de l'étranger et d'un bulletin bibliographique où seront rapidement analysés une partie des livres figurant dans un catalogue qui terminera la publication.

La Revue littéraire dont l'abonnement annuel est de 6 fr. sera servie gratuitement ; chaque mois, aux abonnés des deux éditions de l'Univers.

Nous nous proposons, dans l'intérêt de nos lecteurs, d'y faire quelquefois des emprunts.

Dernières Nouvelles.

Saint-Petersbourg, 22 septembre.

Le journal le Nouveau Temps (Novoe Vremia) publie une dépêche de Semlin en date d'hier jeudi, portant que le général Tcherniaïeff a ordonné à tous les commandants de corps placés sous ses ordres d'attaquer les Turcs aussitôt qu'ils feraient le moindre mouvement hostile, vu qu'aucun armistice formel n'a encore été conclu.

L'Agence russe dit que des bruits ont couru en ville avec une certaine persistance relativement au retour prochain et tout-à-fait imprévu de l'empereur, qui aurait été motivé par l'urgence des mesures à prendre en vue des affaires d'Orient.

Le dernier numéro de la correspondance autographiée de l'Agence déclare que ces bruits n'ont absolument aucun fondement, et que le retour de l'empereur n'aura lieu, comme à l'ordinaire, qu'à la fin de novembre ; il ajoute que le Journal officiel de l'empire publiera demain la même affirmation.

Pour les articles non signés : P. GOURT.

Sous ce titre : *Vie de Napoléon*, vient de paraître chez l'éditeur Calmann-Lévy, une œuvre posthume de Stendhal (Henry Beyle). Ce livre, destiné à faire sensation, n'est pas une histoire suivie, c'est une étude toute nouvelle, à la fois sérieuse et piquante, sur le premier des Bonaparte. Il y a du Tacite et du Montaigne dans cette analyse fine et profonde ; mais on y trouve aussi l'originalité d'esprit et le style qui distinguent l'auteur de la *Chartreuse de Parme*.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* a publié dans son numéro de la semaine dernière :

Le maréchal-président de la République assistant aux grandes manœuvres du 7^e corps d'armée commandé par le général duc d'Aumale ; événements d'Orient : Serbie : la ville d'Alexinatz, la vallée de la Morava, le camp de Deligrad, ambulances à Parakjin, interrogatoire d'un bachibouzouk prisonnier, cavalier serbe aux avant-postes, quartier général de Tcherniaeff à Deligrad, bataille d'Alexi-

natz ; Constantinople : réjouissances à l'occasion de l'avènement du nouveau sultan, la mosquée d'E-youb, départ d'un régiment de redits pour la Serbie ; Salon de 1876 : *Femme du Poëlle*, à Dieppe ; Paris : les ponts Sully, à la pointe orientale de l'île Saint-Louis : exposition d'hygiène et de sauvetage à Bruxelles (douze gravures). — Rébus, problème d'échecs.

L'*Univers illustré* offre en ce moment à ses abonnés une PRIME GRATUITE d'une valeur exceptionnelle : LE THÉÂTRE DE GEORGE SAND, comprenant quatre beaux volumes. — Abonnements : Paris et départements, un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. Bureaux : 3, rue Auber (place de l'Opéra).

La librairie Calmann Lévy vient de mettre en vente deux volumes d'œuvres posthumes de X. Doudan, ayant pour titre : *Mélanges et Lettres*, M. Doudan, esprit de premier ordre, a été, après 1830, le chef de cabinet de M. le duc de Broglie et est demeuré jusqu'à la fin l'ami intime du grand ministre. Sa correspondance s'ouvre un peu avant la Révolution de Juillet et ne se termine qu'après les

événements de la Commune. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'importance de cette publication dont une remarquable introduction par M. le comte d'Haussonville et de précieuses notices par MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury rehaussent encore la valeur littéraire.

La librairie Calmann Lévy vient de mettre en vente une nouvelle série du *Legs de Cain*, sous le titre de *Nouveaux récits galiciens*, par Sachet-Masoch, traduction de Th. Bentzon. Ce curieux volume où sont vivement retracés des mœurs qui nous sont inconnues, contient quatre nouvelles pleines d'une saveur originale et empreintes d'un puissant caractère de vérité.

Sachet-Masoch jouit aujourd'hui d'une immense renommée, non-seulement en Autriche et dans toute l'Allemagne, mais aussi en Angleterre et en Amérique. La remarquable traduction que nous annonçons accroîtra encore la popularité déjà acquise chez nous par le jeune écrivain autrichien qui nous a voué une si profonde sympathie, surtout depuis la dernière guerre.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, à partir du 22 septembre.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 30 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 30 — soir.	
12 — 30 — —		7 — 39 — —	
6 — 20 — —		11 — 18 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 SEPTEMBRE 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % Jouis. décembre.	71	45	15	Soc. gén. de Crédit Industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	751	95		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	707	50	2 50
4 1/2 % Jouis. septembre.	103	10		Crédit Mobilier	411	25	1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	635	12	50
5 % Jouis. novembre.	106	65	02	Crédit foncier d'Autriche	503	75	3 75	Société autrichienne, j. janv.	599	1	25
Obligations du Trésor, t. payé.	492	50		Charentes, 400 fr. p. j. aodt.	417	50		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	491	25		Est, jouissance nov.	646	25	1 25	Orléans	331	75	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	491	25		Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	1023	75	9 50	Paris-Lyon-Méditerranée	331	50	
1865, 4 %	510		2 50	Midi, jouissance juillet.	781	25	3 75	Est	331		
1869, 3 %	384			Orléans, jouissance octobre.	1090			Nord	335		
1871, 3 %	370			Ouest, jouissance juillet, 65.	700			Ouest	331		
1875, 4 %	499	73		Vendée, 250 fr. p. jous. juill.				Midi	329	50	
Banque de France, j. juillet.	3710		10	Compagnie parisienne du Gaz.	1380		10	Deux-Charentes	321		
Comptoir d'escompte, j. aodt.	717	50	12 50	Société Immobilière, j. janv.	23			Vendée	295		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	383			C. gén. Transatlantique, j. juill.	314	25	1 25	Canal de Suez	530		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	335										
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	755		5								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 1^{er} mai 1876)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — —	
9 — 1 — —	
1 — 37 — —	
4 — 10 — —	
7 — 17 — —	
10 — 37 — —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 20 minutes du matin, direct-matras.	
8 — 20 — —	
9 — 40 — —	
12 — 38 — —	
4 — 14 — —	
10 — 28 — —	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 h. 15.

Etude de M^e ROBINEAU, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou en détail.

LA JOLIE PROPRIÉTÉ DE LA BERGÈRE

Commune de Bagneux, Comprenant :

Maison d'habitation et d'exploitation, caves, pressoir, jardins et vignes ; le tout contenant environ 3 hectares. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M^e ROBINEAU, notaire à Saumur. (473)

Etude de M^e ROBINEAU, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

En l'étude de M^e ROBINEAU, notaire à Saumur.

Le dimanche 24 septembre, à midi.

DES BIENS

Ci-après désignés.

1^o UNE MAISON, située à Saumur, rue Saint-Jean, n^o 33, nouvellement restaurée, occupée par M^{lle} Moroin, marchande de chaussures. Revenu annuel : 1,100 fr. Mise à prix : 15,000 fr.

2^o UNE MAISON, située à Saumur, rue Saint-Jean, n^o 31, occupée par M. Dron, teinturier. Revenu annuel : 500 fr. Mise à prix : 6,000 fr.

3^o UNE MAISON DE PRODUIT, située à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, n^o 16. Revenu annuel : 420 fr. Mise à prix : 3,500 fr.

4^o UN JARDIN, avec pavillon, réservoir, pièce d'eau, situé à Saumur, route de Saint-Lambert, joignant M. Milon. Mise à prix : 5,000 fr.

S'adresser à M^e ROBINEAU, notaire à Saumur. (448)

A CÉDER

PRÉSENTMENT, FABRIQUE ET COMMERCE

DR

Boissellerie, Tonnellerie, Bois

Merrain, Cercles, Lattes

et autres articles.

Bonne clientèle.

Sans être du métier, on peut exploiter ces industries.

S'adresser à M. Z. LEGUÉ, à Saumur. (434)

Etude de M^e SANZAY, notaire à Brézé.

A VENDRE

Par adjudication, aux enchères publiques.

En l'étude et par le ministère dudit M^e SANZAY, notaire à Brézé.

Le dimanche 24 septembre 1876, à deux heures du soir.

UNE MAISON NEUVE

Située à Saumur, rue de Poitiers, n^o 60, anciennement rue du Champ-de-Foire, à proximité de la gare des chemins de fer de la Vendée.

Cette maison occupe une superficie totale de 367 mètres 29 centimètres carrés. Elle est occupée par la boulangerie des Sociétés de secours mutuels et appartient à M^{me} Etiennez.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, soit à M. ROFFAY, architecte à Saumur, soit audit M^e SANZAY, notaire à Brézé, dépositaire du cahier des charges. (427)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1877,

UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE

Située à Saumur, quai de l'École.

Cour et remise.

S'adresser à M. UNALSERRE, qui l'occupe. (333)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n^o 12,

Occupée autrefois par M. Ferbu, tailleur.

S'adresser à M. FERBU père.

UNE MAISON DE SAINT-FLORENT

demande des ouvriers champanais et des manœuvres.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

En totalité ou par parties,

VASTES CAVES

PROPRES AU COMMERCE DES VINS

Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.

S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

BRASSERIE

DR

SAINT-FLORENT

SCHMETZ

Préviend le public qu'à dater de ce jour il vendra les bières en bouteilles :

Bières Bock Strasbourg, 40 centimes la bouteille.

Bière Brune, 25 centimes la bouteille.

UN MÉNAGE DEMANDE UN EMPLOI ; l'homme comme jardinier ou autres fonctions, la femme comme cuisinière ou femme de chambre. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. GLOSIER

Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-modérés.

Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

TRAITEMENTS LES PLUS EN RENOM

MALADIES DE LA PEAU. Eczémas, Psoriasis, Démangeaisons, Dartres, etc., guéris sûrement par la Pommade Souveraine de Carré, pharmacien à Bergerac et Tours. 2 fr. 50 le pot. A Saumur, Besson, ph.

HERNIES. Guéris et déviations de matrice. Guérison radicale en 6 jours, sans bandages, par le spécifique de Fleury, pharm. au Mans (Sarthe). Traitement complet pour adultes, 20 fr., pour enfants, 10 fr.

LE BIBERON-POMPE MONCHOVAUT récemment inventé, est le seul qui n'échauffe pas et n'épuise pas les enfants parce qu'il est le seul qui imite parfaitement le sein de la mère, attendu que le lait monte toujours, sans aucun effort de succion, et qu'il ne redescend pas. — Approuvé par les Sommités médicales. — Il est garanti. — L'essayer avant de l'acheter. — Dépôt général, à Paris, Pharmacie centrale de France, 7, rue de Jouy. — Envoi franco le prospectus détaillé contre un timbre de 5 cent.; renvoi, contre 2 fr. 50.

On demande un dépositaire, à Saumur, pour le BIBERON-POMPE MONCHOVAUT. (214)

BACCALURÉATS

ÉCOLES DU GOUVERNEMENT.

L'Institution Chevallier

(rue du Cardinal-Lemoine, 65, à Paris), qui avait fait recevoir cent dix-huit élèves aux divers Baccalauréats pendant l'année scolaire 1874-1875, compte cent vingt-et-une admissions dans les trois sessions de l'année scolaire de 1875-1876. Ce sont :

Sciences. — MM. Andry, Bernard (Louis), Bert, Boieldieu, Bouisson, Broyelle, Chavériat, Chevallier, Colin, Cottignies, Couriot, Decagny, Decaux, Delacourt, Delaux, Delbruck, Demony, Dubief, Gellé, Génin, Goguillet, Goutenoire, Grossin, Halfon, Huot, Imbert, Jehenne, Jully, Juvigny, Lagarenne, Leprince, Letort, Lhote, Loudin, Mangin, Maréchal-Valère, Marly de Balnago, Massard, Massay, Menoux, Meunier, Mongeot, Moyses, Nicolas, Ott, Oudin, Portatier, Robert, Roussel, Salomon, Soirair, Turquet.

Lettres. — MM. d'Andrezel, Bariat, Bellanger, Bell, Bessirard, Boinet, Bouchatte, Bourdelet, Bourges, Brisson, Cantacuzène (Constantin), Cardet, Chambéry, Chantereau, Coste, Dainville, Demars, Delaby, Delor, Favrel, Fleury, Fouques, Gallier-Boissière, Gelin, Godefroy, Godot, Goguet, Grangé, Guillier, Guillouet, Helleu, Huard, Jaquet, Jeanpierre, Jobert, Jouaust, Krohn, Lalé, Le-lièvre, Lequeux, Letord, Maindron, Menceau, Marié, Mollu (Ovide), Morin, Nuhès, Pain, Parisot, Patenôtra, Peigné, Perrey, Pessen, Prévost, Rapin, Rebour, Regnard, Sartou (Charles), Serot, Teyssendier, Thiébaud, des Tureaux, Valotte, Vignon, Villette, Wateau, Wittrant, Zorninger.

Session de novembre. — Cours spéciaux pendant les vacances pour la session de novembre. — Cours distincts pour le Baccalauréat-ès-lettres complet, pour les deux parties du Baccalauréat-ès-lettres scindé et pour

les deux Baccalauréats-ès-sciences complet et restreint.

L'Institution préparera jusqu'à la dernière limite au Baccalauréat-ès-lettres complet.

Cours élémentaires. — Les jeunes gens arriérés dans leurs études ou trop âgés pour suivre l'ordre traditionnel des classes trouvent dans l'Institution des cours élémentaires qui les mettent le plus rapidement possible en mesure de suivre les cours préparatoires aux divers Baccalauréats.

Pour répondre à la confiance des familles et en raison du développement qu'a pris l'Institution, M. Chevallier a associé à son œuvre M. Régis-Grousset, ancien professeur de mathématiques à l'Institution Barbet et à l'école préparatoire de Sainte-Barbe.

Écoles de Saint-Cyr et Forestière. — Sur les onze élèves que l'Institution a présentés aux Écoles de Saint-Cyr et Forestière, sept ont été admissibles. Ce sont : MM. de Bernage, Cogniard, Dauphin, Jacob, Leroy, Marneuf et Thierry.

Les cours pour la préparation aux écoles du gouvernement et aux divers Baccalauréats, pour la session d'août et de juillet-août, commenceront le 2 octobre.

École Centrale et École des Mines. — Organisation de cours spéciaux pour la préparation à ces deux écoles.

Écoles de Médecine et de Pharmacie militaires. — L'Institution Chevallier réorganiserait, à partir du premier décembre prochain, pour la préparation aux Écoles de Médecine et de Pharmacie militaires, les cours qu'elle avait créés en 1869, pour la préparation à l'École de Strasbourg.

Volontariat. — L'Institution donne à ses élèves, sans augmentation de prix de la pension, des cours préparatoires aux examens du volontariat.

Nota. — Le prospectus et le tableau des cours de l'Institution sont envoyés (franco) aux personnes qui en font la demande, rue Cardinal-Lemoine, 65.

POUDRETTE & ENGRAIS

Seule marque vendue sur analyse et avec garantie.

TH. PILTER

24, rue Alibert, 24, Paris

DE FABRIQUE. Exiger la marque de fabrique.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaillers, Faisanderie, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grilles pour vitraux d'églises, Cribles. (103)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.